

Les coûts des accidents et des maladies au travail

Introduction

1La santé et la sécurité du travail (SST) représente une problématique sociale importante qui a des incidences financières à la fois pour les organisations, les employés et la société. Jusqu'à maintenant, les outils de contrôle de gestion ont été peu utilisés pour aider à la gestion et à la prise de décision dans ce domaine. L'objectif de cette communication est de faire une recension des écrits sur les coûts de la SST et leur administration pour permettre d'avoir un aperçu des connaissances actuelles et de répertorier les différentes approches d'analyse des avantages et des coûts en matière de SST. Afin d'identifier les articles, les connaissances des collègues chercheurs en SST et les différentes bases de données pertinentes comme Proquest et Ebsco ont été mises à contribution. Cette recherche a permis de constater que les chercheurs s'intéressent depuis longtemps aux coûts de la SST et que ce domaine a évolué très lentement. Quatre aspects se dégagent plus particulièrement de la recension des écrits. Tout d'abord, certaines études tentent d'identifier les différents coûts engendrés par la SST. D'autres expliquent comment des organisations mettent en place des méthodes d'évaluation pour déterminer et chiffrer ces mêmes coûts. Puis, l'amélioration de la gestion et celle des coûts de la SST sont les deux autres thèmes parfois abordés dans ces études. Cette recension nous a permis de constater qu'il ne semble pas qu'il y ait un modèle d'analyse des avantages et des coûts pour aider les entreprises à prendre des décisions éclairées, au niveau des coûts, en matière de SST.

1. Les différents coûts en SST

2Une analyse des coûts et des avantages des mesures prises en SST passe en premier lieu par l'identification et l'estimation des divers coûts qui y sont rattachés et qui sont assumés par l'ensemble des acteurs concernés. Plusieurs typologies peuvent d'ailleurs être utilisées pour les classer.

1.1 La typologie des coûts directs et indirects

3Une manière fréquemment utilisée pour classer les coûts de la SST permet de les distinguer selon qu'ils sont directs ou indirects. Les coûts directs représentent généralement des coûts directement imputables à une action, à une production ou à un événement comme un accident de travail. Ceux considérés indirects sont plutôt les pertes subies par l'entreprise à la suite d'un accident de travail, mais qui ne sont pas nécessairement comptabilisées comme tels. Bon nombre d'auteurs ont évalué les coûts de la SST en adoptant cette distinction sans toutefois utiliser une définition commune des termes coûts directs et coûts indirects. Heinrich (1931) a été l'un des premiers à mettre en évidence la présence de coûts cachés non comptabilisés par l'employeur. Il a identifié les événements entourant un accident et ayant des répercussions économiques permettant ainsi d'identifier et de comparer les coûts directs et indirects. Les composantes de ces deux types de coûts figurent au tableau 1. Heinrich parvient à la conclusion que les coûts indirectement générés par les accidents de travail sont quatre fois plus élevés que les coûts directs. Mais, ce ratio coûts indirects/directs de 4 :1 n'est qu'une moyenne de sommes (des coûts directs et indirects) sans aucune autre analyse statistique ce qui ne

Les coûts des accidents et des maladies au travail

permet pas de vérifier la stabilité du ratio par exemple, selon le secteur de l'entreprise ou le type d'accidents.

Tableau 1. Typologie de coûts de Heinrich (1931)

Coûts directs	Coûts indirects
Indemnisations Hospitalisation Soins médicaux dispensés à la victime	Temps rémunéré et non travaillé par l'accidenté et les autres employés Temps perdu des intervenants dans l'accident Dommages causés Interruption de production Charges sociales pendant l'interruption de production Perte de profits Salaire versé à l'accidenté avec production réduite Perte de moral et de motivation Charges d'électricité Chauffage et location

LaBelle (2000) distingue aussi les coûts directs des coûts indirects comme l'illustre le tableau 2. Selon lui, les coûts directs sont des charges monétaires actuelles attribuables aux accidents alors que les coûts indirects représentent des coûts en terme de temps et de ressources non monétaires. Tous les éléments figurant dans le tableau 2 entrent en ligne de compte pour déterminer le coût total des accidents de travail.

Tableau 2. Typologie de coûts de LaBelle (2000)

Coûts directs	Coûts indirects
Indemnisations des travailleurs Traitements médicaux Services d'ambulance Tests de médicaments Adaptation du travail Achats d'équipements neufs Matériels pour les soins médicaux sur le lieu de travail	Soins de santé professionnels Blessures des travailleurs Suivi des victimes Retour au travail Perte de productivité Compte rendu des incidents Ressources humaines Coût d'embauche Suivi du manager Retards de production Sécurité Formation Aspect légal

D'autres auteurs distinguent aussi les coûts directs des coûts indirects, mais leur étude se concentre principalement sur ces derniers étant donné leur plus grande complexité d'analyse. En effet, Brody et al. (1990a) tentent d'en évaluer l'ampleur. À l'aide d'une enquête postale, ils tentent de calculer les coûts indirects des accidents de travail, d'analyser la relation entre directs et indirects, et de déterminer les facteurs influençant la

Les coûts des accidents et des maladies au travail

variance de ces coûts. Brody et al. (1990a) identifient trois types de caractéristiques susceptibles d'expliquer l'ampleur des coûts indirects : les caractéristiques de l'entreprise comme la taille ou le niveau d'utilisation de la capacité de production, de l'accidenté, son âge par exemple et de la lésion. À l'issue de l'enquête, il apparaît que le ratio des coûts indirects moyens sur les coûts directs, pour différents secteurs, est de 0,83 : 1. Toutefois, il est important de préciser que ce ratio est une moyenne et qu'en conséquence, il serait très différent s'il était calculé pour un secteur en particulier. En effet, selon les résultats de l'étude, les coûts indirects moyens variaient de 317 \$ pour le secteur du bois et des meubles à 2 236 \$ pour le secteur minier. Cependant, certains éléments, comme la taille du département de SST, la nature et le siège de la lésion ainsi que la formation générale du travailleur, apparaissent avoir peu sinon aucun impact sur les coûts indirects. Comme on peut le constater, le ratio de Brody et al. (1990a) est fort différent de celui de Heinrich (1931).

6Neville (1998) traite également de l'importance des coûts indirects dans le coût des accidents de travail. Il énumère certains d'entre eux : salaires pour le temps perdu des travailleurs entourant le blessé, coût de réparation et de remplacement du matériel et de l'équipement endommagé, formation des travailleurs remplaçants, temps supplémentaire résultant de l'accident, activités des contremaîtres contrariées, salaire du blessé qui réduit la production, travail de bureau et d'enquête, coûts de l'amélioration de la sécurité des équipements. Neville reconnaît que les coûts indirects sont difficiles à évaluer, mais qu'ils constituent des pertes importantes de productivité et d'efficacité pouvant représenter jusqu'à quatre fois les coûts directs. Dorman (2000) affirme même que le ratio coûts indirects/coûts directs peut varier de 1 :1 à 20 :1 dépendamment de l'industrie considérée et de la méthodologie employée par le chercheur.

7Même si beaucoup d'auteurs se sont évertués à mesurer l'ampleur des coûts indirects, il demeure que bon nombre d'entreprises ne les mesurent pas ou alors peu. Dorman (2000) met en avant plusieurs facteurs explicatifs. Tout d'abord, l'évaluation de ces coûts pose d'énormes problèmes notamment : leur mesure est difficile et coûteuse et les méthodes de comptabilisation présentent généralement des biais. De même, l'allocation de ces coûts est complexe car bien souvent l'unité générant le coût n'est pas souvent celle qui le supporte, donc, le lien de cause à effet n'apparaît pas clairement, alors que pour bien faire, il devrait l'être. Par ailleurs, la place du département de SST au sein de la hiérarchie de l'entreprise a une certaine influence sur le calcul des coûts indirects. En fait, généralement, le calcul et la répartition des coûts indirects relèvent de la responsabilité du département de SST. Si celui-ci a peu d'influence et si aucune culture de la santé n'est instaurée au sein de l'entreprise, la prise en compte de ces coûts sera beaucoup moins pertinente.

- 1 Le comportement des coûts est un domaine fort complexe. Dans certaines organisations, ils sont fixe (...)

8L'analyse de ces différents travaux démontre que même si les différences sont parfois minimales, il n'y a pas de consensus sur les définitions de coûts directs et indirects parmi les chercheurs. De plus, il est difficile de classer un coût de manière catégorique car les coûts se comportent de manière différente d'un secteur d'activité à l'autre,¹ d'une entreprise à l'autre et leurs perceptions peuvent diverger entre les individus. Ainsi, même

Les coûts des accidents et des maladies au travail

si la classification coûts directs versus indirects reste la plus fréquemment utilisée par les auteurs, elle n'est pas toujours la plus pertinente car elle se concentre uniquement sur les coûts encourus par l'employeur et fait abstraction de ceux assumés par les autres parties intéressées comme les employés, les gouvernements et la collectivité. D'autres auteurs ont donc tenté de procéder à d'autres classifications élaborant ainsi des typologies de coûts différentes.

1.2 Les autres typologies de coûts

9 Parmi ces typologies, celles du Comité de la Sécurité et de la Santé au Travail en Angleterre (1970-72) et de l'Organisation Internationale du Travail se concentrent sur une classification des coûts selon les agents économiques qui subissent ces mêmes coûts. Le Comité de la Sécurité et de la Santé au Travail (1970-72) identifie les coûts des accidents au niveau de l'entreprise, des mines de charbon et au niveau national. Au niveau de l'entreprise, la nature des coûts est sensiblement la même que celle évoquée jusqu'à présent. Dans les mines de charbon, une distinction est faite entre les coûts supportés par l'employeur, par l'État et par la communauté en général.

10 L'Organisation Internationale du Travail (OIT), quant à elle, résume les coûts subis par les employeurs et les employés provenant de la SST ainsi que les bénéfices que cette dernière apporte. Le tableau 3 montre cette même particularisation avec, encore une fois, une distinction des coûts assurés et non assurés pour l'employeur. Selon l'OIT, les bénéfices en SST sont beaucoup plus difficiles à évaluer que les coûts. Pourtant, l'organisation en cite quelques-uns tels que l'augmentation de la productivité des travailleurs provenant d'une plus grande satisfaction des employés et un meilleur moral de la force de travail, les économies grâce à une diminution du temps de travail perdu et les économies réalisées dans les réclamations d'indemnités.

Tableau 3. Typologie de coûts de l'OIT

Coûts pour l'employeur	Coûts pour l'employé
Coûts assurés Indemnités des travailleurs	Dépenses médicales Perte de salaire pendant la période d'absence Perte de salaire futur si la maladie ou la blessure rend impossible une promotion professionnelle normale du travailleur Douleur physique et souffrance Autres services et aides personnelles Perte de revenu pour la famille, surtout si le travailleur blessé est le seul à travailler Coûts sociaux (angoisse, effets psychologiques, vivre avec une incapacité permanente).
Coûts non assurés	
Temps perdu des employés blessés	
Temps perdu des autres employés	
Charges relatives aux services médicaux	
Dommages aux machines et équipements	
Salaires versés aux travailleurs blessés pendant qu'ils ne sont pas au travail	
Perte de production du travailleur blessé qui retourne au travail	

Les coûts des accidents et des maladies au travail

Frais généraux par travailleur blessé Période d'apprentissage du travailleur remplaçant Coûts des déclarations publiques et de promotions pour combattre la mauvaise publicité.	
---	--

11Dorman (2000) reprend, pour l'ensemble, les typologies énoncées jusqu'à présent, mais les classe différemment. Sa typologie, présentée au tableau 4, permet d'obtenir un bref résumé des coûts identifiés en SST. De plus, l'auteur affirme que les coûts de la santé doivent être de nature économique, interne, variable et directe afin que les incitatifs soient efficaces pour l'amélioration des conditions de SST.

Tableau 4. Typologie de coûts de Dorman (2000)

Typologies	Critère de distinction	Interprétation
Économiques/ Non-économiques	Selon que les coûts peuvent être retranscrits ou non en unités monétaires.	Détermine les objets de coûts économiques pour les interventions sauf ceux concernant l'éthique et la santé publique.
Fixes/ Variables	Selon que les coûts demeurent ou non constants si des changements sont observés dans l'incidence et la sévérité des accidents et maladies.	Détermine les incitatifs économiques pour le preneur de décision afin de prendre les mesures visant à réduire les conséquences et les taux de sévérité.
Directs/ Indirects	Selon que les coûts sont mesurés et alloués au travers de méthodes comptables habituelles.	Détermine si le preneur de décision va percevoir ou non les incitatifs économiques existants.
Internes/ Externes	Selon que les coûts sont défrayés ou non par l'unité économique l'ayant généré.	Détermine l'écart entre les incitatifs économiques pour le preneur de décision et ceux pour la collectivité.

12Une dernière typologie de coûts a été mise en avant par Riel et Imbeau (1995) qui délaissent l'approche des coûts directs et indirects la jugeant dépassée. Ils proposent une typologie de coûts plus détaillée qui classe les coûts de SST en trois catégories chacune ayant une méthode d'évaluation distincte. Les trois catégories sont le coût des assurances, des détériorations du travail et des perturbations ; chaque espèce étant considérée comme un centre de coûts. Le premier centre de coût inclut les indemnités d'invalidité, les remboursements, les dépenses médicales et légales, etc. Le second, les détériorations du travail, se réfère au coût du travail qui est accompli dans des conditions de travail non optimales. Enfin, le dernier résulte des problèmes de SST comme les accidents et les maladies professionnelles. Pour chaque centre de coûts, les auteurs distinguent les coûts discrets des coûts périodiques, puis par la suite, ils déterminent une sous-classification de ces mêmes coûts selon qu'ils soient quantifiables, irréductibles ou intangibles.

Les coûts des accidents et des maladies au travail

13Ainsi, selon Riel et Imbeau, les coûts discrets représentent ceux qui sont encourus par l'entreprise à un moment donné alors que les coûts périodiques se produisent plusieurs fois pendant une période de temps. Par ailleurs, les coûts quantifiables désignent ceux pouvant être mesurés par un système comptable approprié alors que les coûts irréductibles sont ceux qui ne peuvent pas être mesurés en termes monétaires, mais pour lesquels il existe des indices opérationnels qui peuvent les caractériser. Enfin, les coûts intangibles représentent les coûts n'étant pas mesurables en termes monétaires et n'ayant pas d'indices opérationnels capables de mesurer leurs répercussions sur l'organisation.

14La typologie adoptée, qui apparaît aux tableaux 5 et 6, est fondamentalement orientée vers l'aide à la prise de décision pour les gestionnaires. En effet, elle tente d'identifier où il est possible de répartir l'ensemble des coûts relatifs à la SST pour par la suite, rationaliser le processus décisionnel. Par ailleurs, cette méthode d'analyse diffère en fonction des trois centres de coûts identifiés puisque chaque centre a un comportement spécifique. Afin de déterminer le coût des assurances, les auteurs procèdent à une analyse des combinaisons des risques pour l'entreprise (risque au niveau du poste de travail et risque général). Pour évaluer le coût de détérioration du travail, une simple observation et une analyse du travail sont effectuées alors qu'une approche par les coûts cachés est adoptée pour l'évaluation des coûts de perturbations. Cette dernière permet de souligner les dysfonctionnements grâce à une analyse organisationnelle.

Tableau 5. Typologie de coûts de Riel et Imbeau (1995)

Catégories de coûts	Méthode d'analyse	Les composantes des coûts : Discret		
		Quantifiable	Irréductible	Intangible
Coût des assurances	Analyse des combinaisons des risques pour l'entreprise	Facture d'assurance		
Coût de détérioration du travail	Analyse du travail	Coût d'une étude externe suite à une réduction de la productivité		
Coût des perturbations	Analyse organisationnelle soulignant les dysfonctionnements approche par les coûts cachés.	Coût d'une étude externe après qu'un incident ou accident soit survenu Base de données Nouvel équipement Aménagement d'un poste de travail		Résistance aux évolutions

Tableau 6. Typologie de coûts de Riel et Imbeau (1995)

Catégories de coûts	Les composantes des coûts : Périodique		
	Quantifiable	Irréductible	Intangible

Les coûts des accidents et des maladies au travail

Coût des assurances	Risque général de la firme : risque a posteriori qui mesure les effets des problèmes passés de SST (sévérité, fréquence)	Risque des postes de travail : risque a priori qui conduit à des problèmes futurs en SST (postures, efforts)	Coût d'opportunité de ne pas investir ailleurs
Coût de détérioration du travail	Recouvrement et délais dus à l'inconfort, la douleur et le stress	Effets de charges physiques et mentales inadéquates Effets du régime de travail	Diminution dans la motivation
Coût des perturbations	Coût d'une étude interne sur la SST Coûts des perturbations dues aux pertes de temps, à la variance du coût de travail, la surconsommation	Courbe apprentissage pour le nouvel équipement Réorganisation du travail Coûts des perturbations dues à la non-production	Qualité de vie du travail Coûts des perturbations dues à la non-crédation de potentiel